

COMMISSION DE SUIVI ET DE CONCERTATION SUR LE PETROLE EN GUYANE

12^{ème} REUNION TENUE LE 3 JUILLET 2014

COMPTE-RENDU

La Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane s'est réunie sous la co-présidence de M. Eric Spitz, Préfet de la Région Guyane, et de M. Jocelin Ho-Tin-Noe, 1er Vice-Président du Conseil régional de Guyane, en présence des représentants de Shell et de Total.

M. le Préfet de la Région Guyane commence par adresser ses salutations à l'ensemble des participants et leur souhaite la bienvenue pour cette douzième réunion de la CSC. Il adresse également la bienvenue à Mme Annaig Le Guen, la nouvelle directrice du CNRS Guyane, et salue la participation des représentants de Total Exploration Production Guyane, venus présenter leurs projets dans le cadre de leur candidature à deux nouveaux permis d'exploration au large des côtes guyanaises (SHELF et UDO). Il est à noter que cette présentation du groupe Total s'effectue à titre informel.

M. Jocelin Ho-Tin-Noe se félicite de l'arrivée d'un potentiel nouvel acteur du secteur pétrolier en Guyane.

Avant de passer la parole aux représentants des 5 groupes de travail de la CSC, Anne Duthilleul annonce que, lorsque Shell sera auditionné, les représentants de Total quitteront la salle et inversement, de façon à ce que chaque consortium en charge des différents permis d'exploration puisse dialoguer de façon libre avec la Commission. Cela vaudra pour l'avenir, en cas de l'éventuelle attribution des deux nouveaux permis précités.

1/ Rapports des Groupes de Travail

Chacun des cinq Groupes de Travail a rendu compte à la Commission des travaux engagés depuis la réunion du 3 avril 2014.

- Sécurité et Environnement :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 19 juin 2014 sous la présidence de la DEAL.

Guy Faoucher, Chef du Service Risques, énergies, mines et déchets de la DEAL en Guyane, est chargé de rapporter le compte-rendu de cette réunion pour laquelle quatre points étaient à l'ordre du jour :

- L'avancement de l'instruction des demandes de permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures (PER H) au large de la Guyane
- Avancement de l'appel d'offre « Etude d'un guide de dépollution de la mangrove »
- L'étude bibliographique de l'impact des activités pétrolières sur les cétacés
- L'exercice POLMAR à venir fin 2014 en Guyane.

En ce qui concerne le premier point, il rappelle que les demandes de permis SHELF (sur le plateau continental - 4 demandes) et UDO (en eau profonde - 3 demandes) ont fait l'objet d'une mise en concurrence comme le prévoit la loi. Après étude des candidats, la Direction générale de l'énergie et du climat a proposé de retenir les consortiums Total/Hardman Petroleum pour le permis SHELF et Total/Esso pour le permis UDO. En outre, au moment où s'est tenu le groupe de travail Sécurité-Environnement, une consultation publique qui avait démarré le 3 juin 2014 était toujours en cours.

La prochaine étape pour l'attribution de ces permis, après la prise en compte des avis déposés au cours de cette consultation, est la saisine du Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGEIET) qui doit émettre un avis, avant de soumettre l'ensemble à la signature des deux ministres concernés par l'attribution des permis : le Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, ainsi que le Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

Par ailleurs, il précise que la limite du PER H SHELF a été reculée à 20 milles nautiques de la côte au lieu des 12 milles nautiques initialement prévus.

Pour l'appel d'offres sur l'élaboration d'un guide de dépollution de la mangrove, dont le cahier des charges avait été préparé par le groupe de travail, le marché a été lancé le 23 mai et s'est clôturé le 23 juin. Quatre offres sont en concurrence et seront débattues par un jury constitué avec les membres du Groupe de Travail, afin de retenir le prestataire.

Ensuite le Groupe de Travail Sécurité-Environnement s'est fait rendre compte des premiers résultats de l'étude bibliographique sur l'impact des activités pétrolières sur les cétacés réalisée par Mme Claire Pusineri, représentante de l'association Ocean, Science & Logistic (OSL). Il s'agit d'une synthèse bibliographique et d'une restitution des impacts des activités pétrolières locales destinées à mettre en exergue les enjeux et les différentes sensibilités des différentes espèces aux ondes sismiques et à la pollution. Cela a également pour but de mieux évaluer les risques pour les cétacés et de faire des recommandations en fonction des diverses pratiques dans le monde.

Pour finir, le Commissaire Thomas Pailloux, chef du bureau de l'Action de l'Etat en Mer (AEM), a présenté les exercices de lutte contre la pollution en mer et fait part d'un retour d'expérience tiré de l'invitation Shell au Brésil pour le Shell Americas Oil Spill Response. Cela a également permis de tisser des liens avec les autorités brésiliennes pour la mise en place progressive d'un partenariat. De plus, un exercice POLMAR analogue se tiendra d'ici la fin de l'année en Guyane.

Questions :

- Le Préfet Eric Spitz souhaite avoir plus d'informations sur le retour d'expérience de l'AEM au Brésil à la suite de l'invitation de Shell. Quels ont été les enseignements tirés de cet exercice de sécurité de Shell mené en coordination avec le Brésil ?

Guy Faoucher cède la parole à l'Aspirant Thomas Vermeulen de l'AEM, et représentant du Commissaire Thomas Pailloux empêché, afin de répondre à cette question. L'exercice s'est tenu à Rio au mois de mars. Il s'agit d'un exercice annuel organisé sur le continent sud-américain qui vise à préparer les équipes de Shell à une éventuelle lutte contre la pollution en cas d'accident majeur. Par conséquent, le scénario mis en place était un accident de plateforme pétrolière qui menaçait les côtes de Rio de Janeiro. Il s'agissait de prendre des enseignements en vue de l'organisation prochaine d'un exercice POLMAR, qui va devoir valider le plan ORSEC Maritime pour la Guyane.

Cela permettait également d'envisager une collaboration entre les services de l'Etat et Shell, en cas d'une éventuelle exploitation pétrolière en Guyane.

Les enseignements à retenir sont qu'il y aurait un mécanisme de réponse similaire en Guyane, avec une préparation des équipes de Shell jugée optimale et satisfaisante par l'AEM, en regard de ce qu'on est en droit d'attendre à l'échelle de la Guyane de la part d'un exploitant pétrolier de cette envergure.

C'était également l'occasion pour le bureau de l'Action de l'Etat en Mer de vérifier que tout est mis en place par l'opérateur pour répondre à une crise majeure en cas de pollution dans le cas d'une éventuelle exploitation.

Cette expérience à Rio permettra de construire le scénario pour le prochain exercice POLMAR en préparation avec l'Etat-Major Interministériel de Zone (EMIZ) pour la validation du plan ORSEC Maritime comme précité.

- Eric Spitz demande également si l'étude bibliographique de l'impact des activités pétrolières sur les cétacés pourra être présentée aux participants de la CSC.

Guy Faoucher répond que cette dernière est sujette à quelques modifications demandées lors du dernier Groupe de Travail Sécurité-Environnement et que, d'ici la prochaine CSC, elle sera entièrement présentée.

- Retombées économiques et Développement local

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 2 juillet 2014 sous la présidence de Mme Carol Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente de la Région Guyane.

Jean-François Henric, rapporteur pour la Région, évoque dans un premier temps la question des recours déposés contre les autorisations de travaux de 2012.

Shell a rappelé que le consortium avait toujours respecté la loi et la réglementation liée à son activité. Ces recours sont en cours d'instruction.

Ensuite, l'équipe de Total, venue en Guyane afin de présenter ses projets de manière informelle, a effectué une brève présentation de son « projet d'implication territoriale » en cas d'octroi des permis SHELF et UDO.

Le programme de travail sur les prochaines années et les activités de sa filiale Total Développement Régional (spécialisée dans l'animation économique) ont été présentés.

Le principe de la démarche a été salué par les participants du groupe et un débat s'est également engagé sur la possibilité de développer une activité économique autour du pétrole à travers le port de Dégrad des Cannes, dont le potentiel en tant que base logistique du plateau des Guyanes a été confirmé par Shell.

Par ailleurs, Shell a effectué un bilan des retombées économiques locales au cours du premier trimestre 2014 et un bilan complet des avitaillements du Stena Icemax.

Une diminution logique des retombées économiques locales a été constatée à la suite du départ du navire de forage. Cependant, tout cela constitue une bonne base de travail pour pouvoir envisager les besoins futurs des opérateurs lors des prochaines campagnes de forage et préparer les entreprises locales pour qu'elles soient capables de répondre à la demande.

En outre, le Groupe de Travail est revenu sur le processus de validation de la « Charte de contenu local » dont une version sera transmise à Total, afin de recueillir ses éventuelles remarques, après analyse juridique, à titre consultatif. Enfin, de son côté, l'Etat propose d'ajouter à cette charte un préambule, qui pourrait être signé par le Préfet et le Président du Conseil Régional.

La question de l'évolution du Grand Port Maritime a également été abordée. Rémy-Louis Budoc a fait part d'un retour d'expérience faisant suite à une visite du port de Paramaribo et à une rencontre avec les principaux acteurs pétroliers et logistiques présents au Surinam (Tullow Oil, Petronas, Schlumberger) pour évaluer les possibilités de stratégies partagées sur une base « gagnant-gagnant ».

Il informe que les outils mis à disposition et l'organisation du travail sur le port de Paramaribo (disponibilités 24/24) lui permettent d'être aujourd'hui plus attractif que Dégrad des Cannes et que, par conséquent, il ne s'agit pas d'une question de coûts, mais bien de disponibilité.

Du côté du Grand port Maritime de Guyane, le projet stratégique du port est en cours de finalisation et devrait faire l'objet d'une signature à la fin du premier trimestre 2015. Il y a une forte volonté du port de s'agrandir afin de développer une base logistique et des nouvelles activités commerciales et, dans cette perspective, la création d'une zone franche est à l'étude.

Un retour sur la démarche des sous-groupes de travail sectoriels était également à l'ordre du jour. En effet, il y a toujours la volonté de poursuivre le travail engagé avec les entreprises pour améliorer leur capacité à se saisir des appels d'offres à haut niveau de technicité sur la thématique pétrolière et ou dans d'autres domaines d'activités. Malgré une exploration pétrolière aux résultats incertains et lointains, cela ne doit pas empêcher les entreprises de se préparer pour être prêtes en cas de reprise de l'exploration ou d'une exploitation éventuelle, car c'est un processus de long terme. En outre cela pourrait servir dans d'autres domaines, tels que le spatial ou le minier.

La Région proposera à la rentrée un programme de travail renouvelé, afin de positionner les entreprises sur des questions concrètes et immédiates, en se détachant par la même occasion de la seule dynamique pétrolière, pour qu'elles accèdent à des marchés et au développement de leurs activités.

- Formation et Emploi des Guyanais :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 1er juillet 2014 sous la présidence de la Région et a également fait l'objet d'une présentation informelle du groupe Total sur ses projets et les thématiques en lien avec les sujets traités, notamment dans le cadre de ses « projets d'implication territoriale ».

Jean-François Henric, rapporteur pour la Région, évoque l'avancement du livret « 5 questions sur le pétrole en Guyane », pour lequel un imprimeur local proposant des tarifs compétitifs a été trouvé. 2000 exemplaires seront imprimés dans un premier temps (compte tenu de l'actualité évolutive des projets pétroliers en Guyane), le

financement sera partagé à 50% entre l'Etat et le Conseil Régional et le document fera l'objet d'une distribution lors de la prochaine Tournée des lycées. Enfin le projet de synthèse de ce document en 4 pages est en cours de relecture.

La Tournée des lycées 2014, quant à elle, prend forme et aura lieu fin novembre-début décembre prochains et les classes de 1^{ères} et terminales ES et STMG y seront désormais intégrées. Pour mieux répondre aux souhaits des professeurs et des jeunes, la présentation sur le pétrole en Guyane sera adaptée au cursus pédagogique et aux attentes de ces derniers. Le Rectorat et TPA, chargé de la préparation du programme et de la sélection des intervenants, sont en communication étroite pour que le projet soit une réussite.

Un point sur l'apprentissage a également été fait. Quatre Guyanais sont actuellement en alternance chez Shell. Toutefois l'entreprise déclare ne pas pouvoir en prendre plus pour le moment, car elle a atteint le quota légal. De son côté, Total salue cette démarche et confirme que l'apprentissage est un important levier de formation et de recrutement.

GDF Suez est en cours de recrutement de 4 Guyanais en apprentissage via LADOM et, d'un autre côté, le projet porté par Endel et présenté à la précédente CSC se poursuit.

Enfin, la Région a annoncé qu'elle allait renouveler l'expérience du « Career Building » cette année et plus précisément au début du mois d'août. Pour rappel, cet événement consiste à mobiliser les Guyanais diplômés et étudiants résidant en métropole lors de leur retour en vacances. Cela permet d'identifier les jeunes guyanais à fort potentiel pour les employer si possible en Guyane.

Questions :

- Sur ce dernier point, le Préfet Eric Spitz demande comment sont repérés les jeunes guyanais qui étudient hors du département et qui reviennent en Guyane pour les grandes vacances ?

Afin d'apporter une réponse, la parole est laissée à Alexandra Achille, Chargée de mission au Conseil Régional et à l'initiative de ce projet. Cette dernière indique que l'opération précédente qui s'est déroulée en 2013 avait rassemblé environ 75 jeunes à très fort potentiel allant du master 1 au doctorat. Les jeunes sont recensés par mail, sur les réseaux sociaux ou grâce aux fichiers de bourses d'études, attribuées au mérite. En outre, un site spécial est créé pour l'événement sur le portail du site web de la collectivité régionale et les invite à s'y inscrire, outre une publicité diffusée sur les médias. Enfin, pour susciter l'intérêt des jeunes, des sessions de « coaching » (CV, lettre de motivation, anglais) sont mises en place en amont pour les préparer à se rendre devant les entreprises.

- Recherche :

Ce Groupe de Travail s'est réuni le 23 juin 2014 sous la présidence de M. Didier Fournier, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT - Etat).

En premier lieu, un point sur la gestion des financements dévolus à l'achat de divers équipements de recherche mutualisés pour l'ensemble des chercheurs de Guyane a été fait, portant sur environ 700 000€. Malgré les difficultés d'acheminement, à ce jour le DRRT annonce que plus de la moitié des appareils est arrivée au cours de ces deux derniers mois en Guyane. Par ailleurs, deux campagnes ont été financées : une campagne halieutique menée par l'Ifremer qui devrait avoir lieu dans les mois qui viennent et une campagne du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Cette deuxième campagne aura pour thématique la taxonomie des espèces, sur terre comme sur mer, et se déroulera du 21 juillet au 11 août 2014 pour ce qui est du module hauturier. En effet, deux autres modules sont également prévus : terrestre et côtier.

Une équipe de huit chercheurs va monter sur un navire océanographique vénézuélien et explorera les fonds marins jusqu'à 800 mètres de profondeur à l'aide d'engins traînants comme la drague dite « Warén » ou le chalut à perche. Le but de cette expédition est de découvrir de nouvelles espèces qui seront envoyées à travers le monde pour les déterminer et les décrire.

En conclusion, Didier Fournier a lancé un appel pour un capitaine de navire de pêche guyanais qui prendrait part à l'expédition.

Ensuite, il est demandé aux chercheurs de commencer à restituer leurs travaux. Lors de ce Groupe de Travail, le groupe s'est vu présenter les premières recherches de Yann Rousseau « Dynamique spatio-temporelle du peuplement de larves de poissons de l'estuaire du Mahury ». C'est le troisième exposé depuis le début de l'année après ceux de Sylvain Orseau sur la « Dynamique sédimentaire du Mahury » en janvier et celui de Christina Péron sur la « Dynamique du littoral et tortues marines en Guyane française » en avril. Il est à noter que cette troisième présentation a été rendue possible grâce aux équipements financés par le Fonds Recherche mis à disposition par le consortium Guyane Maritime et géré par le Comité de Gestion au titre de la CSC.

- Pêche :

Le Groupe de Travail s'est réuni le 26 juin 2014 sous la présidence de la Direction de la Mer en compagnie des représentants de la Région, du CRPMEM et de Shell.

Dans un premier temps, un point sur le dossier de l'attribution de moteurs HB qui se poursuit a été fait. A ce jour, 53 moteurs ont été attribués et ce Groupe de Travail Pêche

a permis d'en attribuer 11 supplémentaires. Trois navires de Saint Georges se sont vu attribuer un permis de navigation et, en conséquence, les navires correspondants font l'objet d'une attribution de moteurs. Deux armateurs de Cayenne et Rémire, l'un pour 5 moteurs, l'autre pour 3 moteurs, voient leur demande satisfaite grâce à la fourniture des attestations sociales et fiscales réclamées.

En ce qui concerne les dossiers présentés par les armateurs et qui à ce jour n'ont pas connu de suite favorable, après un passage en Commission Consultative des Services Financiers le 10 mars, ils sont au nombre de 7. En effet, un a été ajourné et doit faire l'objet de vérifications et les autres ont été jugés irrecevables. Ces dossiers concernent 11 moteurs au total.

Il reste par ailleurs 7 dossiers de navires en suspens car, depuis la demande initiale, aucune démarche n'a été effectuée par l'armateur. Le CRPMEM relancera ces armateurs.

Par conséquent, le nombre de moteurs attribués à ce jour est porté à 64.

Deuxièmement, le pré-rapport Le Bourlout Consultants sur une structure collective d'avitaillement a été examiné. Pour rappel, ce dernier fait suite à la commande passée pour une étude sur la faisabilité et la viabilité d'une structure d'avitaillement en Guyane. L'étude a été finalisée en métropole avec les spécialistes de la coopérative de Lorient après que l'équipe des consultants a mené plusieurs enquêtes et un état des lieux sur place en Guyane. Un pré-rapport a été communiqué au secrétariat de la CSC et du Groupe de Travail Pêche et une réunion entre la Direction de la Mer et les membres du Comité de Gestion des Fonds de la CSC, financeur de l'étude, s'est tenue pour étudier ce pré-rapport.

A l'issue de cette concertation, il a été conclu que le rapport n'avait pas été mené à son terme et que plusieurs points importants n'avaient pas été étudiés dans les détails. Les résultats en ont été exposés au CRPMEM au cours du Groupe de Travail. Pour la suite, l'ensemble des documents seront transmis au CRPMEM pour étude et commentaires avant de formuler une demande complémentaire au Cabinet Le Bourlout. Dans cette perspective, une réunion sera organisée dès que le Comité aura étudié ces documents afin de rédiger une réponse.

En troisième lieu, la gestion comptable des entreprises artisanales a été discutée au cours de ce Groupe de Travail. D'autres réunions s'étaient tenues antérieurement, internes au CRPMEM et avec les services de l'Etat. La profession est informée et consciente de l'importance pour elle de disposer d'une comptabilité aux normes, afin de pouvoir prétendre aux subventions auxquelles elle peut avoir droit. L'adhésion à un centre de gestion permet de bénéficier d'avantages fiscaux, mais nécessite également une comptabilité.

Le CRPMEM envisage la mise en place dès que possible d'une structure de comptabilité dédiée à la pêche.

Elle permettra la mise à niveau comptable des entreprises qui le souhaitent, le suivi comptable et l'établissement de la comptabilité annuelle, l'appui à la préparation des dossiers de subvention, l'accompagnement des entreprises dans leurs relations avec les services de l'Etat et des collectivités. Le CRPMEM est pilote de cette démarche et proposera des mesures sur ce sujet.

Enfin, un travail a été conduit en liaison avec l'Ifremer en vue de préparer le cahier des charges de l'étude socio-économique prévue par le protocole de fin de conflit du 13 février 2013. Ce cahier des charges va maintenant être diffusé pour étude, avant une prochaine réunion de finalisation de ce point.

Il est à noter que, les résultats définitifs de la campagne d'échantillonnage sur l'Acoupa menée par Shell n'ayant toujours pas été rendus, le Groupe de Travail n'a pu débattre sur ce sujet. Il sera donc abordé ultérieurement, une fois le compte-rendu définitif prêt.

Commentaires :

- Carol Ostorero rapporte que, lors d'une réunion de travail en interne au Conseil Régional sur la problématique d'un centre de gestion spécifique pour les pêcheurs, il est apparu qu'un centre de gestion agréé au sens propre du terme pourrait poser des problèmes de concurrence déloyale et qu'il faudra faire très attention à la forme que prendra ce projet de suivi comptable. Il faudra donc approfondir ce sujet pour rester dans des modalités qui conviennent juridiquement.

Eric Spitz abonde dans ce sens en indiquant que le sujet a été évoqué avec le CRPMEM lors d'une réunion le vendredi 27 juin et, à sa demande, Christian Claudon détaille à l'assemblée l'idée qui s'était dessinée au cours de cette discussion. Pour lui, il faut inventer un modèle particulier adapté aux besoins réels des pêcheurs, sans les contraintes d'un centre de gestion agréé, qui pourrait être remis en cause par l'ordre des experts-comptables. Cependant il faut un partenariat avec ces derniers qui permettront de trouver la solution la plus adaptée. Il rappelle également que l'objectif est de permettre aux pêcheurs de tenir une véritable comptabilité, qui serait cohérente et qui leur permettrait par la suite d'accéder à des financements, ou encore de leur permettre de disposer d'un appui d'intermédiation en cas de difficulté avec les services de l'Etat.

- Georges-Michel Karam intervient à son tour et revient sur la distribution des moteurs HB. Il signale qu'à ce jour peu ont pu être livrés car l'approvisionnement est long : les fournisseurs sont peu nombreux et n'ont pas de stock sur place.

Sur les 64 moteurs attribués dans les faits, il y a une quinzaine de moteurs déjà livrés aux pêcheurs et plus d'une vingtaine de moteurs est en commande.

2/ Point sur l'avancement des projets de Shell

Comme annoncé en début de réunion, les représentants de Total Exploration Production Guyane quittent la salle avant la présentation de Shell, opérateur du permis Guyane Maritime.

Olivier Gantois, représentant de Shell Exploration & Production France et du consortium Guyane Maritime, fait un point sur les projets en cours au titre de l'année 2014.

Il rappelle que le permis exclusif de recherche Guyane Maritime a été reconduit jusqu'au 1^{er} juin 2016. A ce jour les analyses résultant des données de sismique et de forage de 2012 et 2013 ne sont pas terminées. Il rappelle que cet exercice est complexe, empirique et très sophistiqué ; cela implique beaucoup de temps avant de disposer d'une analyse la plus complète possible permettant de prendre une décision pour la suite.

Questions :

- Stéphane Lambert demande si, malgré tout, Shell peut en dire plus sur les délais de fin de son analyse des données sismiques et de cette prise de décision éventuelle.

Shell espère que ces résultats permettront une décision à l'automne 2014.

3/Présentation par Total de ses projets d'exploration offshore en Guyane.

Les représentants de Shell quittent à leur tour la salle pour la présentation de Total, candidat aux permis SHELF et UDO.

Frédéric Linsig, DG de Total Exploration-Production Guyane, remercie la CSC de l'accueillir en tant que candidat pour les demandes de permis d'exploration SHELF et UDO pour présenter en amont les projets de l'opérateur en cas d'éventuelle obtention de ces permis. Il présente l'équipe qui sera en charge du projet pour la Guyane. Cette dernière est composée de **Michel Le Vot**, Directeur Géosciences de Total Exploration-Production Amériques, et de **Jacques Miné**, Chef du service Environnement Projets de Total Exploration-Production.

Il rappelle également que Total est en consortium sur ses deux demandes de permis avec Hardman/Tullow Oil pour le permis SHELF et avec Exxon Mobil, plus précisément sa filiale Esso Guyane Française, pour le permis UDO concernant l'exploration « Ultra Deep Offshore ».

Avant d'entrer dans les détails des projets de l'opérateur, **Frédéric Linsig** souhaite partager les raisons qui ont poussé Total à candidater pour les deux nouveaux permis. Dans un premier temps, il rappelle que le domaine maritime de la Guyane est très vaste avec ses 130 000 km² et que l'exploration ne s'est concentrée à ce jour que sur une seule partie de ce vaste domaine. Par conséquent, il n'est pas possible de tirer des conclusions définitives quant à l'absence ou la présence d'hydrocarbures en Guyane, sur la seule base de l'exploration menée jusqu'à ce jour sur le permis Guyane Maritime.

Dans un second temps, le contexte géologique de la marge guyanaise présente des similitudes avec les marges équatoriales africaines ou sud-américaines qui contribuent à maintenir l'espoir pour d'éventuelles découvertes à l'échelle de la Guyane, à la suite des découvertes prometteuses au large du Ghana par exemple. Ces caractéristiques suscitent l'intérêt de différents opérateurs pétroliers qui réalisent actuellement des travaux d'exploration importants sur la façade atlantique de l'Amérique du Sud, au Suriname ou encore dans le nord du Brésil. Pour autant, cette exploration demeure très risquée en termes de probabilités de succès.

Enfin, selon Total, les hydrocarbures fossiles demeurent une nécessité, même dans un contexte de transition énergétique. En effet, les différentes études démontrent que pour faire face à l'augmentation de la consommation en énergie dans le monde, la contribution des énergies fossiles restera nécessaire malgré les développements des énergies renouvelables, qu'il faut encourager et auxquels Total participe. Pour autant, on devrait assister plutôt à une utilisation spécifique du pétrole dans la pétrochimie et les transports, par exemple.

Pour ce qui est de la phase d'exploration, il rappelle que c'est au départ un concept, qui doit être étoffé à l'aide de données concrètes, afin de définir un modèle scientifique avant d'envisager le forage qui sera le test ultime de ce modèle. C'est pourquoi, en premier lieu, il s'agira de faire un programme d'acquisition de données sismiques en 2D, puis en 3D sur une petite partie de la superficie, qui permettront d'implanter un éventuel forage. Pour ce faire, **Michel Le Vot** sera en charge de superviser ces programmes en cas d'attribution des permis. Plusieurs étapes se succéderont sur une durée de 5 ans.

Pour ce qui est du permis SHELF, l'opérateur prévoit :

- Année 1 : Etudes d'impacts environnemental et sociétal
- Année 2 : Acquisition sismique 2D. Durée en mer estimée 2 mois (6700 Km)

- Année 3 : Etudes/ définition de la zone d'acquisition 3D (2500 km²)
- Année 4 : Acquisition 3D. Durée en mer estimée 2 à 3 mois
- Année 5 : Forage d'un puits d'exploration.

Pour le permis UDO, il prévoit :

- Année 1 : Etudes d'impacts environnemental et sociétal
- Année 2 : Acquisition sismique 2D. Durée en mer estimée 2 mois (7200 Km)
- Année 3 : Etudes/ définition de la zone d'acquisition 3D (4000 km²)
- Année 4 : Acquisition 3D. Durée en mer estimée 3 à 4 mois
- Année 5 : interprétation et études consécutives à la 3D.

Enfin, il est à noter que compte tenu de la profondeur des eaux sur le permis UDO, les résultats de la sismique auront une grande importance pour déterminer le passage en éventuelle 2^{ème} période d'exploration avec à la clé la décision de réaliser un premier forage d'exploration.

Pour rappel, le principe de la sismique repose sur un bateau équipé d'un canon à air qui envoie des ondes acoustiques réfléchies par les différentes couches du sous-sol (source sismique). Ce bateau est également équipé à l'arrière de capteurs répartis sur 8 000 à 12 000 mètres de longueur.

Par ailleurs, l'équipe rappelle que, pour les études d'impacts, un travail en concertation avec tous les acteurs concernés est nécessaire dans le but de bien identifier et de limiter les possibles impacts négatifs. **Jacques Miné** sera donc en charge de toutes ces questions environnementales et sociétales. Une concertation avec les pêcheurs sera nécessaire pour définir la période d'acquisition des données sismiques, mais il faudra également prendre en compte les périodes de migrations des espèces protégées.

A bord des bateaux de sismique sont embarqués des observateurs de suivi des mammifères marins (MMO – Marine Mammal Observer). Il est à noter également la mise en place d'une écoute passive de ceux-ci (PAM - Passive Acoustic Monitoring), qui permet d'écouter et interpréter le chant des baleines. Enfin, au fil des années, l'opérateur a modernisé ses équipements, afin de ne plus assister au piégeage des tortues engendré par l'attrait des coquillages qu'ils traînent.

L'étude d'impacts avant le début du programme d'action de Total durera environ une année, afin d'évaluer au mieux les impacts sociétaux et les impacts environnementaux. Cette étape est très importante, car elle influence la façon de travailler des opérateurs. **Jacques Miné** rappelle que, quel que soit le pays où elle évolue, Total effectue des études

d'impacts sur la base des règlements internationaux, nationaux et régionaux. La société ajoute à cela une consultation permanente des parties prenantes.

Pour **Frédéric Linsig**, il faut rendre ce projet acceptable dans sa globalité, en prenant en compte, entre autres, la biodiversité, les spécificités de l'écosystème guyanais (mangrove), la pêche et les retombées économiques. Sur ce dernier point, Total a présenté un « projet d'implication territoriale » dans son dossier de candidature. Cependant, même si des retombées économiques importantes ne se réaliseront qu'en cas d'exploitation pétrolière, cela n'empêchera pas l'opérateur d'agir à l'échelle des différentes phases, en amont d'une éventuelle exploitation.

Il s'agit d'assurer des retombées positives dès la phase d'exploration, et de préparer l'avenir de manière à ce que les différentes filières de sous-traitance et de logistique soient qualifiées le moment venu. Les filières de formation et de qualification des jeunes seront également entreprises en amont afin de permettre des recrutements locaux. Des actions permanentes seront menées dans ce sens.

En outre, à travers l'entité TDR-Total Développement Régional, des actions en direction des TPE et PME pourront être menées pour l'accompagnement et le financement de projets. D'ailleurs, cette entité n'a justement vocation à travailler que sur le territoire français.

Enfin, un travail avec le Grand Port Maritime de Guyane pourra commencer dès les premières phases en cas d'éventuelle attribution des permis. Il y aura également d'autres projets potentiels à envisager, compte tenu de l'activité pétrolière de l'opérateur sur le plateau des Guyanes au sens large (activité au nord du Brésil).

Questions :

- **Carol Ostorero** demande à partir de quel niveau de réserves l'opérateur prendra la décision de passer à une exploitation.

Pour **Frédéric Linsig**, il faut compter en centaines de millions de barils. Mais cela dépendra de la difficulté, de la technologie utilisée pour l'extraction, de la productivité des puits. Il est évident que sur le permis SHELF le seuil économique sera moins exigeant que pour le permis UDO.

- **Laurent Kelle de WWF** salue dans un premier temps la volonté de concertation de Total pour procéder à ses futures études d'impacts. Il revient sur la question des tortues marines qui peuvent rester piégées dans les bouées des navires en charge de la sismique. Jacques Miné a indiqué que les MMO pouvaient aider à récupérer ces tortues. Par conséquent, Laurent Kelle se demande si ces navires sont techniquement équipés par des filets ou autres outils qui permettraient de récupérer les tortues.

Il n'y a pas réellement de matériel spécifique pour les récupérer, selon **Jacques Miné**, c'est quelque chose qui se joue au cas par cas et selon un contexte particulier, avec les navires de services éventuellement.

- Par ailleurs, **Laurent Kelle** s'adresse à la DEAL pour demander quelles sont les bases techniques, scientifiques ou autres qui ont entraîné le report de la limite côtière du permis SHELF à 20 milles nautiques au lieu de 12 milles nautiques initialement.

La DEAL répond que le souci était de se mettre en retrait et en-deçà de la bande côtière et de préserver la pêche artisanale qui est très concentrée dans cette zone.

- **Stéphane Lambert** (Medef Guyane) rappelle qu'il y avait eu initialement une demande d'autorisation de prospection préalable (APP) pour faire seulement de l'acquisition de données sismiques 2D, mais qu'il n'a pas été donné de suite à cette demande. Pour lui, si on avait accordé cela il y a deux ans, n'aurait-on pas gagné 2 ans sur la phase d'exploration ?

Pour la DEAL, compte tenu de l'importance de ce genre de projet et de la nécessité de prendre en compte les études d'impacts, il était préférable de retenir une entreprise ou un consortium capable de s'engager sur le long terme et surtout capable de mener à bien toutes les phases. Par ailleurs, cette idée aurait pu être retenue, s'il y avait eu un morcellement des permis entre plusieurs opérateurs, l'étude sismique 2D ayant pu alors être partagée entre eux, mais cela n'a pas été le choix retenu.

Après cette présentation, Anne Duthilleul annonce que la prochaine réunion de la Commission de Suivi et de Concertation sur le Pétrole en Guyane se tiendra le **jeudi 9 octobre 2014**. L'intervalle de trois mois est conservé, car nous entrons à nouveau en période de réserve (élections sénatoriales) et il faut tenir compte de la faible activité des opérateurs actuellement. Cependant, l'activité des groupes de travail doit, quant à elle, se poursuivre au même rythme.

La séance est clôturée par le Préfet Eric Spitz et, une nouvelle fois, la volonté de voir se poursuivre les travaux de recherche pétrolière en Guyane et l'accompagnement du tissu socio-économique guyanais est réaffirmée.

12^{ème} REUNION DE LA CSC PETROLE LISTE DES PARTICIPANTS

CSC :

Céliane Ringuet, Chargée de Mission Coordination et Communication
Christian Claudon, Chargé de Mission Economique

Etat :

Eric Spitz, Préfet de la Région Guyane
Anne Duthilleul, chargée de la mission d'accompagnement Pétrole
Denis Girou, Directeur DEAL
Joël Duranton, Directeur Adjoint DEAL
Guy Faoucher, DEAL
Eric de Chavanes, Directeur de la Mer
Pascal Huc, Directeur Adjoint de la Mer
Didier Fournier, Délégué régional DRRT
Thomas Vermeulen, Action de l'Etat en Mer
Daniel Kopras, RSMA
Hartmann Tahri, DIECCTE
Christofer Kühl, Rectorat (DAET- DAFCO)

Région :

Jocelin Ho-Tin-Noe, 1er Vice-Président
Carol Ostorero, 6^{ème} Vice-Présidente
Jean-Claude Simoneau, Cabinet
Muriel Casgha, DGAS
Betty Bertome, Région
Jean-François Henric, Egis Conseil
Alexandra Achille, Région

Elus :

Fabien Canavy, Vice-Président Conseil Général
Davina Auguste, CACL

Organismes publics :

Patrick Monin, Caisse des Dépôts et Consignations
Annaig Le Guen, Directrice CNRS Guyane
David Mordant, CNES
Nadia Alibay, IEDOM
Ariane Blum, BRGM

Rémy-Louis Budoc, GPMG
Jean-Yves Ursule, Pôle Emploi
Laure Gardel, GIS IRISTA

Socio-professionnels :

Stéphane Lambert, Président MEDEF Guyane
Olivier Talagraud, Secrétaire MPI Guyane
Georges-Michel Karam, CRPMEM
Frédéric Létard, CRPMEM
Fabrice Elie-Dit-Cosaque, Chef des dépôts SARA Guyane
Annie Trebeau, SARA Guyane
Philippe Rech, Somarig

Associations :

Laurent Kelle, WWF-Guyane

Shell :

Olivier Gantois
Gilles Amiard
Joachim Vogt
Melissa Langlois

Total :

Frédéric Linsig
Jacques Miné
Michel Le Vot